



ARRETE 2023-152

Objet : Arrêté de délégation de fonction et de signature – 7^e adjoint délégué aux Travaux et à la Voirie

Le Maire de Brindas,

VU l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au Maire, sous sa surveillance et sa responsabilité, de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints,

VU la délibération D2020-55 du 10 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a délégué au maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, un certain nombre de ses compétences ;

VU le procès-verbal du conseil municipal en date du 3 juillet 2020 fixant à 8 membres le nombre des adjoints au Maire de Brindas

VU le courrier de démission de M. Pierre MARTIN, 4^e adjoint délégué aux Travaux, Voirie et à la Sécurité, en date du 1^{er} septembre 2022

VU le courrier du préfet du Rhône du 10 octobre 2022 acceptant la démission de Pierre MARTIN

VU l'élection de M. Bertrand DUPRÉ, lors du conseil municipal du 24 octobre 2022, à la fonction du 8^e adjoint au maire délégué aux Travaux et à la Voirie

VU la démission de M. Gérard BICHONNIER, 7^e adjoint délégué à l'Animation communale et à la Vie économique, en date du 31 août 2023,

VU le courrier du préfet du Rhône du 11 septembre 2023 acceptant la démission de M. Gérard BICHONNIER

VU la délibération D.2023-49 du 25 septembre 2023 fixant le nombre d'adjoints au maire de Brindas à 7.

CONSIDÉRANT que, suite à cette délibération, il convient de procéder au changement de l'ordre numérique de M. Bertrand DUPRÉ qui prend la place de 7^e adjoint au maire de Brindas.

ARRETE

ARTICLE UN : À compter du 25 septembre 2023, Monsieur Bertrand DUPRÉ, occupera la place de 7^e adjoint au maire délégué aux Travaux et à la Voirie. Il est placé sous la responsabilité et la surveillance de M. Frédéric JEAN, maire de Brindas.

Il assumera notamment les fonctions suivantes :

- Préparation et suivi des commissions et des groupes de travail liés à sa délégation,
- Préparation et suivi de tout dossier concernant les Travaux,
- Préparation et suivi de tout dossier relevant des Aménagements de voirie et des Espaces Verts,
- Élaboration de la politique de travaux, et d'aménagement de voirie de la Commune,
- Interlocuteur des partenaires institutionnels dans le domaine de sa délégation,
- Représentation de la commune aux sein des instances, communales et extérieures, liées aux Travaux et à la Voirie.



Mairie de Brindas

18 Place de Verdun, 69126 Brindas

Tél. 04 78 16 02 00

accueil@brindas.fr

www.brindas.fr

Horaires :

lundi 9h-12h, 14h-17h

Mardi 14h-18h

Mercredi 9h-12h, 14h-17h

Jeudi 8h15-12h

Vendredi 9h-12h, 14h-17h

Samedi 9h-12h (accueil et état-civil)



ARTICLE DEUX : M. Bertrand DUPRÉ, 7^e adjoint, reçoit délégation pour la signature et pour tous documents et courrier relevant de sa délégation, notamment :

- Les courriers aux riverains, et aux partenaires associatifs et institutionnels de la Commune relatifs au domaine des travaux et de la voirie,
- Les conventions liées à la mise en place d'actions dans le domaine des travaux et de la voirie
- Les arrêtés réglementaires dans le domaine de la voirie,
- Les convocations et comptes rendus des commissions, réunions et groupe de travail liés à cette délégation.

ARTICLE TROIS : L'intéressé est informé que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

ARTICLE CINQ : Le Maire, la Directrice Générale des Services, le Trésorier de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Département du Rhône ;
- Transmis à Monsieur le comptable municipal ;
- Notifié à l'intéressé.

- Notifié le ...06/10/2023...
- Affiché le 10/10/2023.....
- Signature de M. Bertrand DUPRÉ

Fait à Brindas,
le 29 septembre 2023,

Le Maire, Frédéric JEAN
Signature :

